Le carrefour de la radioprotection

Cette séance organisée par la commission radioprotection de l’ADF est accessible gratuitement aux congressistes et aux visiteurs dans la limite des places disponibles. Elle aura lieu le mercredi 25 novembre 2015 de 9h à 12h dans la salle « Le studio ».  
Au cours de cette séance, deux thèmes principaux seront abordés : l’hygiène & asepsie et la radioprotection.  
Dans le domaine de la radioprotection, comme depuis quelques années, des représentants des autorités (ASN, IRSN, DGT) présenteront les dernières évolutions réglementaires qui s’appliquent dans les cabinets dentaires.  
Mme Catherine MACHACEK de l’ASN, Mme Cécile ETARD de l’IRSN et M. Thierry LAHAYE de la DGT feront une présentation des évolutions réglementaires dans leurs différents domaines.

Cette séance est interactive et permettra aux participants de poser des questions directement aux représentants des autorités.

[Application de la nouvelle norme NF C 15-160 dans le domaine dentaire](http://www.cd2-conseils.com/actualites/radioprotection/application-de-la-nouvelle-norme-nf-c-15-160-dans-le-domaine-dentaire" \o "Application de la nouvelle norme NF C 15-160 dans le domaine dentaire)

Cette séance organisée par le Réseau PCR dentaire sur proposition du « PCR-Dentaire GoogleGroup » est consacrée à la décision 2013-DC-0349 de l’ASN du 4 juin 2013. Elle aura lieu à la suite du Carrefour Professionnel, de 12h à 14h dans la salle « Le studio ».

M. Jean Paul CHARLET de GE Healthcare fera une présentation sur la façon d’appliquer la nouvelle norme NF C 15-160 dans le cadre d’installations dentaires.  
Cette séance est interactive et des questions pratiques pourront être directement posées aussi bien à M. CHARLET qu’à Mme Sandrine MOUGNIOT de l’ASN et à un représentant de l’IRSN.  
Comme le Carrefour Professionnel, cette séance est accessible gratuitement aux congressistes et aux visiteurs dans la limite des places disponibles.

Pour participer aux séances, rendez-vous à l’adresse

<http://www.adf.asso.fr/fr/le-congres-adf/visiter-lexposition> et inscrivez-vous pour obtenir un badge visiteur  Ce badge peut faire l’objet d’une attestation de présence si vous assistez au carrefour de 10H00 à 12H00 (pas à la seconde séance seulement )

Contact PCR-Dentaire GoogleGroup : PCR.Dentaire@gmail.com